

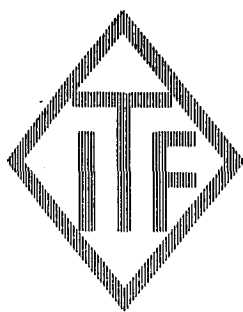


FASCISME

Quatrième année
N°3

Amsterdam, le 8 février 1936.

NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS A LA SITUATION DE LA CLASSE OUVRIERE SOUS LA DICTATURE FASCISTE.



Paraît bimensuellement en français, allemand, anglais suédois et espagnol. Les abonnements de 2 fl. par an peuvent être souscrits auprès des secrétariats des organisations affiliées à l'I.T.F. ou directement au secrétariat international: 61, Vondelstraat, Amsterdam W.

"Deux ans après les luttes de février:

HONNEUR AUX HERÔS ! FIDELITE AUX MARTYRS!

Nous avons tenu bon pendant deux ans,

POURSUIVONS LA LUTTE!

Pour notre syndicat, pour la liberté, pour le socialisme!"

(de l'organe clandestin du Syndicat libre des travailleurs des chemins de fer, des communications et des transports d'Autriche)

Formation politique familiale. (I.T.F.) Le directeur général des chemins de fer fédéraux autrichiens a publié (dans le Bulletin de la Direction générale des Chemins de fer fédéraux du 28 décembre 1935) un ordre de service sur "l'attitude politique des membres des familles des agents des chemins de fer fédéraux" dont il ressort que l'Etat corporatif chrétien est un Etat policier de la pire espèce. Le directeur général rappelle son ordre de service de février 1934 dans lequel il recommandait aux agents "de favoriser et de sauvegarder, pendant le service et en dehors de celui-ci, les intérêts du service, parallèles à ceux de l'Etat, et d'écarter par tous les moyens à leur disposition les préjudices existants ou menaçants.

Parmi la catégorie des devoirs dont il est question dans ledit ordre de service, il convient de mentionner la tâche qui consiste à influencer de manière efficace les membres de la famille(!) dans le but de les tenir à l'écart de toutes tendances ou de toute activité hostile à l'Etat ou au gouvernement.

Ce devoir est, de manière générale, compris dans le pouvoir légalement accordé au chef de famille, mais il acquiert une signification spéciale dans le cas d'agents d'une entreprise publique, à cause de leurs liens étroits économiques (!) et moraux avec l'Etat et le gouvernement.

Dans une circulaire adressée aux organes centraux fédéraux par le Chancelier fédéral, il est constaté que la négligence du

de donner à sa famille une éducation politique est, quand il s'agit d'un fonctionnaire de la Confédération, un motif suffisant pour justifier une procédure disciplinaire.

Conformément à cette conception, je me verrai donc obligé de réagir par la voie disciplinaire contre de sérieuses négligences du devoir sus-visé."

En Autriche...deux ans après. (I.T.F.) Deux ans après la révolte de février la dictature autrichienne doit reconnaître que les travailleurs restent ses ennemis implacables. Les tentatives du gouvernement de conquérir les ouvriers par de légères concessions ont échoué. Toutefois le gouvernement est obligé, plus que jamais, à chercher un point d'appui dans le peuple. Mussolini, affaibli à la suite de l'agression contre l'Ethiopie, est isolé par l'attitude des Etats de la Société des Nations et cet affaiblissement de l'Italie fasciste compromet la position de ses protégés, les dictateurs chrétiens de Vienne. Ceux-ci, à la recherche d'un autre appui, doivent tâcher de se rapprocher des pays démocratiques sanctionnistes. Seulement, ce rapprochement ne saurait constituer une protection suffisante de l'indépendance autrichienne. Si Berlin se met d'accord avec Rome en un bloc fasciste contre l'Europe occidentale et l'Union soviétique, l'Autriche est menacée du sort de devenir le "pont" entre l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Alors ce n'est pas seulement la fin de l'Etat corporatif chrétien qui menace mais les "dictateurs chrétiens" sont exposés aussi à la vengeance des Nazis. C'est pour se protéger contre ce danger que la dictature chrétienne sollicite l'appui des travailleurs autrichiens.

Ce n'est pas la première tentative de conciliation du gouvernement. On se rappelle encore bien l'échec de "l'action Winter", l'action du Dr. Winter, adjoint au maire de Vienne, à qui le chancelier Dollfuss avait confié la mission de conquérir les masses laborieuses aux nouvelles idées. Et le syndicat unique fasciste ne groupe toujours même pas 250.000, soit moins de 30%, sur un total de 841.000 ouvriers et employés.

L'"action Winter" ne s'était étendue qu'à un milieu relativement restreint. Les tentatives de conciliation du Professeur Dobretsberger, ministre de la Prévoyance sociale, suscite^{nt} toutefois bien plus d'intérêt à cause des circonstances spéciales dans lesquelles se déroule l'action de ce ministre. L'affaiblissement de la position de Mussolini ébranle graduellement l'influence des Heimwehren, l'échec de la "Bataille du travail" et la situation catastrophique des finances de l'Etat accentuent encore les tensions intérieures. Il est manifeste que le gouvernement est sincère en disant qu'il a besoin des travailleurs. Les travailleurs autrichiens toutefois ne veulent pas se laisser employer pour tirer d'embarras les bourreaux de Wallisch et de Gerl, les destructeurs de leurs organisations syndicales; ils veulent la reconnaissance de leur droit à la liberté syndicale et à l'autonomie. Ils exigent que les ouvriers et employés puissent élire librement, au scrutin secret, leur porte-parole et défenseurs dans l'entreprise et dans le syndicat et que ces représentants librement élus ne soient pas entravés dans leur activité ou contrôlés par des commissaires et des organes de surveillance du ministère, mais qu'au contraire l'autonomie de toutes les organisations ouvrières soit rétablie dans la mesure où elle existait avant la dictature.

"Nous demandons des élections libres, secrètes et à parité de droits dans l'entreprise et dans le syndicat! Nous exigeons des élections libres dans les institutions d'assurances sociales et une autonomie complète"--ainsi le Bulletin des organisations syndicales illégales formule les revendications des travailleurs. Dans les assemblées des entreprises, dans les réunions du Syndicat unique fasciste, les travailleurs ont toujours à nouveau formulé ces revendications. La pression exercée par eux était si forte que le ministre de la Prévoyance sociale dut promettre lors de son entrée en fonctions (en octobre 1935) que l'autonomie serait rétablie du moins en partie et ouvrir la perspective d'élections libres. Seulement il se trouva bientôt que la promesse du ministre fasciste n'était qu'un bluff. Le 6 janvier le gouvernement rendit son "autonomie" à la Centrale d'achats des coopératives autrichiennes de consommation. Or, les coopératives ouvrières de consommation avaient été placées en février 1934 sous l'autorité d'un Commissaire et à présent ce même Commissaire, un des ministres du cabinet Schuschnigg, était "élu" président de la Centrale d'achats. Ceci disait clairement aux ouvriers ce qu'il faut entendre par élections libres dans l'Etat corporatif chrétien: les

organisations ouvrières peuvent "élire" leurs hommes de confiance lorsqu'elles s'engagent à voter pour les anciens Commissaires. C'est de telle manière que Hitler et Mussolini organisent leurs "plébiscites". Une autonomie pareille n'est cependant pas de nature à contenter les ouvriers; ils réclament une pleine liberté de pensée de mouvement et d'association.

Le gouvernement autrichien se trouve dans une impasse. Pour les travailleurs, la reconquête de leur liberté est la condition préalable pour leur appui à une résistance contre une invasion de l'armée de Hitler ou de Mussolini. Gagner les classes travailleuses pour la cause de l'indépendance de l'Autriche, est par conséquent une nécessité pour tout gouvernement autrichien qui voudrait conclure une alliance avec les Etats d'Europe occidentale et ceux de la Petite Entente. La dictature chrétienne croit pouvoir avec des semblants de concessions gagner les travailleurs pour le syndicat unique et paralyser les organisations illégales. Les travailleurs toutefois, profitent des quelques concessions que leur fait la dictature pour étendre leur lutte. Ils se saisissent des promesses du ministre pour en faire des revendications et réclament des actes à la place de paroles. Si les promesses du ministre de la Prévoyance sociale n'ont été qu'une manoeuvre, il devra abattre son jeu et revenir sur ce qu'il a dit. Si par contre, il est sincère, le jour viendra où le gouvernement menacera d'arrestation les propagandistes des "élections libres" et des "droits ouvriers étendus" et alors l'"action Dobretsberger" finira comme l'"action Winter". Aujourd'hui déjà dans presque toutes les réunions du syndicat unique dans les assemblées dans les entreprises, des ouvriers commentent et exposent ouvertement et légalement les promesses du ministre.

La dictature a discerné le danger. Répondant à l'appel du Front patriotique, le vice-chancelier, le Prince Starhemberg, déclara (le 19 janvier) qu'"à côté du Front patriotique et en dehors de celui-ci, personne n'a le droit de faire de la propagande politique et de divulguer des idées et théories politiques. Au sein du Front patriotique d'ailleurs aussi; la politique doit se mouvoir selon les directives données et tracées par la direction". Une terreur aggravée contre les organisations illégales est destinée à apporter la sécurité voulue aux groupes dominants et une "saine propagande monarchiste" en faveur du retour des Habsbourgs tend à donner la consolidation nationale nécessaire à la politique italophile de la dictature. Les arrestations pratiquées sur une vaste échelle indiquent qu'on n'a pas l'intention de s'arrêter à des menaces.

La déclaration de Starhemberg n'est pas seulement une menace à l'adresse des travailleurs mais aussi un avertissement au ministre de la Prévoyance sociale. On veut de nouveau enlever aux ouvriers le terrain légal où ils avaient trouvé une possibilité de lutter pour leurs droits. Il n'est pas encore possible de prévoir laquelle des tendances qui se disputent au sein du gouvernement aura le dessus, celle des Heimwahren pro-italiennes, nettement anti-ouvrières affaiblies à présent par l'isolement de l'Italie ou celle démagogique du ministre de la Prévoyance sociale! Les tensions extérieures et l'aggravation catastrophique de la situation économique de l'Autriche ont toutefois ouvert aux classes laborieuses de nouvelles possibilités dans leur lutte pour la liberté de pensée, le droit d'association, la liberté d'action pour une idée et de lutte pour la sauvegarde de leurs intérêts.

La conciliation chrétienne. (I.T.F.) La dictature autrichienne a pris le parti de l'Italie et a refusé de participer aux sanctions. Elle s'est de la sorte placée dans un isolement qui ne manque pas d'apporter de sérieux préjudices économiques au pays. Afin de briser cet isolement, avant tout pour obtenir la prolongation d'un important crédit anglais, elle se décida de proclamer à l'occasion de Noël 1935 une amnistie qu'elle a fait célébrer par tous les moyens que lui offre la propagande comme un indice de "la conciliation de la dictature chrétienne avec les travailleurs autrichiens".

Des journaux peu avertis ont divulgué à l'étranger la nouvelle de cette prétendue détente. En réalité cependant, l'amnistie était un trompe-l'oeil: pas un seul des ouvriers ayant participé à la reconstruction syndicale clandestine, pas un seul des plus de mille membres du Schutzbund obligés de se réfugier à l'étranger, n'a été amnistié. 16 membres du Schutzbund condamnés par des cours martiales, restent en prison. L'amnistie ne joue pas pour le créateur de Vienne la Rouge, le maire Seitz, le premier président de la République

autrichienne. Elle ne profite pas non plus à Rosa Jochmann, la représentante des femmes au Comité du parti socialiste autrichien. Le régime se venge de ce que cette vaillante femme a déclaré intrépidement, devant ses juges: "J'étais socialiste, je suis socialiste et je resterai socialiste!"

On n'a amnistié de manière individuelle que 154 membres du Schutzbund et cela encore avec des réserves. Un sursis de 5 ans leur a été accordé et on les a placés sous la surveillance de la police. Il leur a été interdit d'aller voir des amis ou de recevoir des visites. Il leur est défendu aussi de fréquenter des locaux publics. Il y a parmi les amnistiés des ouvriers et des employés qui avaient des titres à une pension. Ces titres ne leur ont pas été restitués.

Aucun des centaines qui ont été frappés de mesures de représailles après les journées de février, n'a retrouvé du travail grâce à l'amnistie. Les chemins de fer fédéraux autrichiens ont révoqué en février et après février 1934, 180 cheminots et ont mis à la retraite avant l'âge 2 à 300 syndicalistes, dont tous les délégués du personnel. La municipalité de Vienne a révoqué 750 personnes dont 300 uniquement dans l'entreprise des tramways; 400 agents des tramways ont en outre été mis à la retraite prématurée. Dans la majorité des municipalités qui en février 1934 étaient dirigées par des socialistes, la majorité des ouvriers des services publics ont été licenciés. A Bruck s/Mur, à Steyr, à Loeben, à Wels, à Badgastein, à Klagenfurt et à Villach les dictateurs chrétiens ont particulièrement sévi. Des centaines de ceux qui ont été frappés de représailles il y a deux ans se trouvent encore sur le pavé et sont exposés à la pire misère; cela malgré tous les discours de conciliation du gouvernement.

En même temps que la proclamation de l'amnistie commença une nouvelle vague d'arrestations qui se poursuit à l'heure qu'il est. Afin de leurrer l'étranger on continue néanmoins à parler de "conciliation" et à célébrer l'amnistie. Sur ces entrefaites un accord prolongeant le crédit a été signé à Londres. Aucune précaution n'est plus nécessaire à présent. La police et la gendarmerie autrichiennes ont reçu l'ordre d'être particulièrement vigilantes à partir du 1er février. La terreur s'accroît sous le signe de la "conciliation chrétienne".

Les autorités italiennes interdisent la publication des salaires.

(I.T.F.) Le fascisme italien se plaît à désigner son agression contre l'Abyssinie comme une "guerre révolutionnaire prolétarienne" dans laquelle tous les contrastes entre riches et pauvres doivent disparaître. La répartition des charges de la guerre fait ressortir le caractère réel de la campagne d'Afrique. Ceux qui profitent de cette campagne commencée par le fascisme pour consolider son prestige sont les chefs de la bureaucratie fasciste, les industriels de l'armement et les fournisseurs de matériel de guerre. Ce sont les masses qui doivent payer les pots cassés. La guerre est financée par des impôts massifs et par des mesures inflationnistes; par le relèvement du prix de l'or, une dévaluation de la lire de 18% a été officiellement reconnue. La lire cependant ne vaut plus 82 centesimi. L'Italie se trouve en pleine inflation. Les prix des denrées alimentaires ne font que monter. Alors au lieu de sauvegarder par une indemnité de vie chère les salaires réels des ouvriers, l'appareil de l'Etat corporatif se met en mouvement pour diminuer les salaires.

Dans la guerre de la "communauté populaire italienne" ce sont les ouvriers qui sont atteints par des diminutions de leurs salaires et par l'accroissement du coût de la vie. Dans bien des industries italiennes les salaires se trouvent, à l'heure qu'il est au niveau le plus bas depuis la stabilisation de la lire. La dernière statistique des salaires moyens fait ressortir la baisse pratiquée sur toute la ligne. Cette statistique est établie par l'Association des industriels. Elle ne rend pas les revenus réels, car les industriels tiennent à prouver au moyen de leur statistique, qu'ils payent les salaires contractuels approuvés par les autorités fascistes. Suivant cette statistique qui donne donc une image flattée des salaires, le salaire horaire moyen était dans la distribution d'eau et de gaz de 2,72 liras, dans l'industrie métallurgique de 2,43 . dans l'industrie graphique de 2,21 . dans l'industrie mécanique de 2,13 dans l'industrie chimique de 2,03 . dans le bâtiment et la construction des routes de 1,90 . dans l'industrie du bois de 1,62 . dans l'industrie du papier de 1,58 . dans les textiles artificiels de 1,57 . dans le tissage de la soie de 1,46 . dans l'alimentation de 1,43 . dans l'industrie du coton de 1,34 l. dans l'industrie de

de la chaussure de 1,46 dans l'industrie de l'habillement de 1,31 dans celles du lin, chanvre et jute de 1,12 et dans la pêche de 1,13 lires.

Dans 14 des 36 industries pour lesquelles l'association des industriels donne des renseignements, le taux moyen officiel de juin 1935 était encore inférieur aux taux déjà bas d'avril, bien que le coût de la vie eût monté entretemps.

Nous ne disposons pas de renseignements plus récents. Il faut savoir que les périodiques statistiques italiens de novembre 1935 contiennent une fiche disant: " Nous annonçons que conformément à des dispositions supérieures, la publication du Bulletin des prix et salaires est provisoirement suspendue." Pour l'ensemble de l'industrie des données ont seulement encore été publiées jusqu'au mois d'août compris. En août le salaire horaire moyen était inférieur de près de 2% au taux de juin. Il n'était plus que de 1,72 lires.

La faute de la Reichsbahn. (I.T.F.) Le 24 décembre 1935 près de Gross-Heeringen en Turlinge, un train rapide en pleine vitesse, a pris en écharpe un train-omnibus. Dans cette catastrophe 33 personnes ont trouvé la mort et 27 ont été grièvement blessées. L'accident a été attribué au fait que le mécanicien a brûlé le signal avancé ainsi que le signal principal, tous deux à l'arrêt. Ce mécanicien était assisté par un chauffeur auxiliaire. Il n'y eut pas moyen de savoir davantage.

A présent le Statthalter pour la Turlinge Saukl a déclaré que le train avait du retard qui devait dans la mesure du possible être rattrapé. "Afin d'accélérer l'allure le mécanicien avait aidé le chauffeur dans son travail et n'avait pas remarqué le signal avancé qui aurait dû faire arrêter le train. Quand il s'aperçut du signal principal, il était déjà trop tard" (Frankfurter Zeitung, du 23 janvier).

Il est officiellement établi de la sorte que la politique de personnel des autorités nazies est coupable de la catastrophe. Autrefois on n'employait à la Reichsbahn les chauffeurs auxiliaires que dans le service des manoeuvres. Le service sur une grosse locomotive moderne exige de la main-d'oeuvre qualifiée et avant tout stable. Ce n'est pas tout; il faut aussi du personnel suffisamment reposé. Si le mécanicien expert de la route a dû aider son chauffeur, même à l'entrée et au passage d'une gare, pour obtenir ou maintenir l'allure requise, cela veut dire qu'il y a ou bien insuffisance de personnel formé--à ce propos le chiffre effrayant du degré de maladie du personnel de la Reichsbahn donne à penser-- ou bien que les "vieux militants" du parti nazi, dont 78.000 ont été embauchés pour remplacer les 27.000 syndicalistes licenciés, ont failli effroyablement à leur tâche. Nulle part il n'a été question de défauts de matériel...

Hitler pousse à la guerre.- Fabriques de munitions dans la zone démilitarisée. (I.T.F.) Par le Traité de Locarno qui a plusieurs reprises a été solennellement reconnu par Hitler, l'Allemagne s'engageait à respecter la zone démilitarisée de Rhénanie. On annonce cependant à présent de Rhénanie que dans les principaux centres on a logé dans des casernes des militaires vêtus d'uniformes de la police. On construit des fortifications, et des fabriques de munitions sont installées pour si "ça devient sérieux". C'est la Reichsbahn qui sert à camoufler tout cela.

Des ateliers de la Reichsbahn fermés depuis des années ont été outillés ces dernières semaines avec les machines les plus modernes. On a installé des tours, des foreuses, des fraiseuses (pour les couilles des obus), toutes machines dont un atelier de chemins de fer n'a que faire mais qui sont indispensables à une fabrique de munitions.

Ces établissements sont encore fermés à l'heure qu'il est mais d'un jour à l'autre, ils peuvent ouvrir leurs portes, en une nouvelle violation de traités internationaux.

(Dans nos numéros du 21 septembre et 2 novembre 1935, nous avons fait allusion au rôle joué pour la "Défense ferroviaire" dans la zone démilitarisée).

Un semblant de concession. (I.T.F.) De plus en plus on introduit dans les contrats d'entreprise du troisième Reich la clause que seuls les membres du Front du Travail pourront être employés. Les entreprises publiques de même que la Reichsbahn et l'administration des

postes insistent pour une adhésion jusqu'au dernier homme de leur personnel à cette organisation. Vu que le Front du travail n'accepte dans ses rangs ni les éléments de "race non-allemande" ni les "ennemis de l'Etat" les travailleurs "non-aryens" et ceux "hostiles à l'Etat" sont mis par ce détour dans l'impossibilité de trouver du travail. Jusqu'au 13 janvier 1936 le Front du travail entendait par "non-aryen" quiconque dont un des grands-parents était de race juive ou d'autre race non allemande. Depuis cette date toutefois, la loi "sur les citoyens allemands" qui remplace la notion d'"aryen" par celle, tout aussi vague, de personnes "de sang allemand ou apparenté" * Officiellement des personnes ayant "un quart ou un huitième de sang non aryen" peuvent donc à présent être membres du Front du travail; on admet même des "mi-aryens" lorsque leur extérieur est aryen. Les 450.000 personnes de religion juive ainsi que les 300.000 chrétiens de race juive pure continuent comme par le passé à être entièrement exclus. * est appliquée.

Ces conditions moins rigoureuses pour l'admission dans le Front du travail n'existent cependant que sur le papier. Il est dit dans un commentaire officiel à l'ordonnance du Dr. Ley: "Il n'existe aucune obligation de la part du Front du travail d'accepter tous ceux qui veulent être admis. Il se réserve le droit de repousser des demandes d'adhésion ou d'expulser des membres déjà admis." ("Angriff", quotidien du Front du travail du 14 janvier 1936). On voit donc que les prétendues plus grandes facilités d'admission ne sont qu'un semblant de concession pour tranquilliser l'étranger, avant tout les ecclésiastiques anglais et américains qui, en signalant l'état d'infériorité ou sont placés des chrétiens "non-aryens", recommandent le boycottage des Jeux Olympiques.

Violations de contrat légalisées. (I.T.F.) S'il est vrai qu'un contrat collectif national est toujours en vigueur dans l'industrie allemande du bâtiment, cela n'empêche pas des centaines de mille travailleurs employés dans des travaux publics d'être rétribués à des taux bien plus bas. Beaucoup d'ouvriers employés à des travaux de terrassement, constructions d'aéroports, d'abris souterrains, de fortifications etc. au profit de l'armée sont inférieurement payés. Le tribunal prud'homal du Reich a approuvé cette rupture de contrat officiellement, en déclarant que pour une application du contrat collectif national "il n'est pas suffisant que soient exécutés des travaux du caractère de ceux que font les ouvriers du bâtiment". Il est nécessaire aussi que le chef d'entreprise soit un entrepreneur en bâtiment "proprement dit" et qu'il exploite son entreprise "dans le but de faire des bénéfices". De telle manière le "contrat collectif national" est pratiquement éliminé pour les travaux militaires. Vu que 70% des travaux actuels dans le bâtiment allemand sont des "travaux publics", le taux contractuel n'existe plus au fond que dans les statistiques!

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME.

Une "extension" de l'assurance-vieillesse! (I.T.F.) Au point 14 de leur programme les Nazis avaient promis une "grandiose extension de l'assurance-vieillesse". Seulement ils ne se préoccupent guère de réaliser leurs promesses. La pension de vieillesse payée par l'assurance-invalidité est si basse que personne ne peut en vivre décemment. C'est pourquoi les vieux ouvriers tâchent de continuer à travailler aussi longtemps que possible. Dans le port de Hambourg seulement, il y avait 2.700 dockers âgés de plus de 65 ans. Les Nazis viennent de mettre fin à cette situation. Ils n'ont pas augmenté la pension de vieillesse, comme l'avait promis Hitler, mais ils ont simplement décrété que les ouvriers du port devaient rendre leur carte trois mois au plus tard après avoir atteint l'âge de 65 ans et perdre de la sorte la possibilité de travailler. Les vieux dockers n'ont qu'à se tirer d'affaire avec les misérables rentes!

Les avilissements aux chemins de fer autrichiens. (I.T.F.) En février 1934 lorsque le canon tonnait à Vienne, le président des chemins de fer fédéraux autrichiens Vaugoin, promettait aux cheminots restés en service une récompense pécuniaire. Ces récompenses n'ont jamais été payées mais la direction faisait entrevoir aux cheminots une nouvelle réglementation des salaires. Le président déclara, lors d'une manifestation patriotique, qu'il avait pour les cheminots une surprise de Noël. La surprise se fit attendre jusqu'à Noël 1935, mais ce n'était pas une bonne surprise. A la place d'améliorations, on introduisit la

promulgation pour deux ans des réductions "provisoires" qui expiraient le 31 décembre.

Les réductions pratiquées sur les salaires des cheminots sont plus rigoureuses encore que celles qui affectent les autres fonctionnaires fédéraux. On les prive de la gratification d'un mois de salaire, on réduit leur traitement, l'indemnité de lieu de résidence, les diverses allocations, de sommes allant de 4,85 à 7,35% et les pensions sont diminuées de sommes variant entre 8,85 et 11,35%. Tous ces avilissements ne sont applicables, il est vrai, que pendant une période limitée. Les pensions toutefois sont diminuées en sus de cela, d'une manière durable (en vertu de l'ordonnance sur l'assainissement des chemins de fer fédéraux) à la suite d'une diminution du montant de base pour le calcul de la pension et du pourcentage. Dans certains cas il s'agit d'une réduction de 30% ou davantage! Il n'est pas possible non plus que les avilissements pratiqués soient contrebalancés dans des cas individuels par des promotions. Il a été décrété en décembre 1935 que jusqu'à fin 1936 il n'y aurait pas d'avancements, même lorsqu'il s'agit de remplir une vacance. Dans ce cas on emploie certes, des agents dans la fonction supérieure, mais ils continuent à toucher leur ancienne rétribution. Il n'est même pas loisible de leur payer des indemnités secondaires plus élevées.

Si les revenus sont réduits, les retenues sont, elles, augmentées. Les cotisations à l'assurance-chômage ont été augmentées en 1935, bien que le nombre des chômeurs secourus (!) diminue de mois en mois. Non seulement les ouvriers payés à la journée doivent désormais payer 1,23 schillings de plus par mois mais la grande majorité des agents commissionnés doivent aussi payer davantage bien que l'assurance-chômage n'assume pour eux une signification pratique que lorsqu'ils sont révoqués du service sans titres à une retraite, chose qui, il est vrai, n'est pas rare, vu les mesures prises contre le personnel qui se rend coupable d'attitude "hostile à l'Etat".

A côté de cela, les cheminots doivent encore payer l'impôt introduit dans le temps pour combattre la crise, l'impôt de crise, ainsi que l'impôt des célibataires et, depuis 1934, l'impôt de sécurité. A cela s'ajoute à partir de 1936 un nouvel impôt, visant à couvrir les frais de la police, qui revient pour les cheminots à un ou 2 schillings par mois. Les agents doivent encore payer pour les "délégués du personnel", bien qu'ils n'aient rien à attendre de ces "délégués", une cotisation plus élevée que pour les anciens représentants du personnel librement élus par eux. On déduit même actuellement aux retraités et aux veuves qui autrefois ne payaient rien du tout, une cotisation pour cette "représentation" du personnel.

La cotisation au "front patriotique" était pour commencer de 20 groschen par mois. Elle a sur ces entrefaites été augmentée à 40, 50 et 120 groschen. A cela s'ajoutent les cotisations pour les membres de la famille qui sont obligés d'y adhérer aussi. Une retenue de 50 groschen est en outre faite pour un périodique, de valeur hypothétique, publié par l'administration et auquel tout le personnel est obligé de s'abonner. Ajoutons encore les versements "facultatifs" pour le secours d'hiver dont le montant est affiché aux guichets de paye. Dans plusieurs cas des agents qui avaient refusé de faire ce versement ont été mis à la retraite sur le champ. Il y a encore enfin des paiements à faire pour une statue pour le Père Aviano qui pendant le siège des Turques en 1683 se serait distingué à Vienne, pour une stature à Dollfuss, pour une oeuvre de secours de Noël, etc. toutes occasions qui donnent aux agents l'occasion de faire montre de leurs "sentiments patriotiques" et qui les exposent aussi en cas de refus de faire le versement "facultatif" à perdre leur gagne-pain.

Le traitement que les agents ont à subir de la part des supérieurs a pris des formes qui n'existaient même pas dans l'Autriche impériale d'autrefois. Les horaires de service sont tels que la vie des cheminots se passe pratiquement à faire du service et à dormir. La majorité des agents ne connaît plus l'existence de jours de congé. Il y a dans le service des trains des graphiques de roulement qui ne prévoient pas un seul jour de repos par mois.

Les malades et les agents en congé annuel ne sont généralement pas remplacés par un autre; on tâche de répartir leur travail sur ceux qui restent. Dans les autres cas, les congés annuels à prendre en 1935 ont tout simplement été supprimés!

L'état d'esprit parmi les cheminots autrichiens, même parmi les partisans du régime, correspond à cette situation.